



**PASS SAINTG'AIR ®**

**le Valléen**

## Demande résident permanent\*

\*personne ayant leur résidence principale et vivant plus de 8 mois par année civile sur le territoire de la commune.

### 1 IDENTITE DU DEMANDEUR (1 formulaire/personne)

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom ..... Prénom .....

Adresse (résidence principale) .....

Code Postal ..... Ville..... Pays .....

Date de naissance ..... Téléphone.....

E-mail .....

Autorisez-vous la Commune de Saint-Gervais les Bains à vous faire parvenir des informations par e-mail ?

☐ OUI ☐ NON

Le titulaire est dûment informé que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les demandes de cartes. Les destinataires des données sont la Commune de SAINT-GERVAIS LES BAINS et la STBMA. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de SAINT-GERVAIS LES BAINS, 50 Avenue du Mont d'Arbois. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

### 2 PIECES A FOURNIR

#### ☐ J'AI DEJA UN PASS SAINT G'AIR ®

- o Première page du dernier avis d'imposition sur les revenus avec l'adresse et la situation du foyer fiscal.

Lors du retrait de votre pass, munissez-vous de votre ancienne carte afin que cette dernière soit recyclée.

En l'absence de carte, il vous sera demandé de vous acquitter de la somme de 2€ (prix de la Keycard).

#### ☐ JE N'AI PAS ENCORE DE PASS SAINT G'AIR ®

- o Première page du dernier avis d'imposition sur les revenus avec l'adresse et la situation du foyer fiscal.
- o Une quittance (eau, gaz, électricité, téléphone fixe) datant de moins de 3 mois
- o 1 photo d'identité

### 3 ENGAGEMENT ET SIGNATURE (obligatoire renouvellement et première demande)

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés et m'engage à respecter les conditions générales de délivrance et d'utilisation de la carte. Je prends note que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande. Toute utilisation frauduleuse du Pass SaintG'air (falsification, contrefaçon, utilisation du Pass par un tiers), constatée lors d'un contrôle, entraînera le retrait immédiat du Pass et pourra donner lieu à des poursuites devant les tribunaux.

**SIGNATURE**

**DATE**

RETRAIT DU PASS : Une fois votre demande validée, les services de la Mairie vous recontacteront afin de vous informer de la disponibilité de votre pass dans les points de retrait : Mairie de Saint-Gervais, états civils du Fayet et de Saint-Nicolas de Véroce.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS FAVORABLE

Date et Cachet